

Bonnieux, le 01 Septembre 2026

République Française
Département de Vaucluse



Mairie de Bonnieux

Le Maire de Bonnieux

A

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Affaire suivie par Coralie BOUSCARLE

Convocation au Conseil Municipal
Séance ordinaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du conseil municipal **ordinaire** qui aura lieu le :

MARDI 08 SEPTEMBRE 2026 à 19H30

Ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire de séance.
- 2- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 juillet 2026.
- 3- Règlement intérieur du conseil municipal de Bonnieux.
- 4- Modification de la délibération N°10 du 14.12.2021 – suppression des régimes dérogatoires et mise en place des 1607 heures.
- 5- Création d'un emploi non permanent à temps non complet.
- 6- Journée de solidarité.
- 7- Mise en place du télétravail.
- 8- Suppression de deux postes d'adjoint administratif territorial.
- 9- Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2026.
- 10- Approbation du rapport d'activité de la CCPAL 2025.
- 11- Etat d'assiette et destination des coupes de bois dans la forêt communale de Bonnieux pour l'année 2027.
- 12- Acquisition amiable d'un fonds de commerce et principe de rétrocession par crédit-vendeur.
- 13- Questions diverses.

A la Mairie

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Pascal RAGOT

